

COMITÉ DE DISCIPLINE
Chambre de l'assurance de dommages
Auditions des 7 et 8 octobre 2009

(aux bureaux de la Chambre de l'assurance de dommages, sis au 999, de Maisonneuve Ouest, bureau 1200, Montréal)

Président: *Me Patrick de Niverville*
Membres : *Élaine Savard, expert en sinistre*
Richard Legault, expert en sinistre
Procureur du syndic : *Me Claude G. Leduc*
Procureur de l'intimé : *Me Gaëtan H. Legris*

RÔLE

9h30 **Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages**
c.
Michel Guertin,
Expert en sinistre public
No: 115733
Plainte no 2008-04-01 (E)
(Audition de la plainte)

Nature de la plainte :

- 1 chef pour avoir manqué de modération, d'objectivité et de dignité (*article 6 du Code de déontologie des experts en sinistre*);
- 1 chef pour avoir manqué de compétence et de professionnalisme (*article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers*)

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Secrétaire du comité de discipline au (514) 842-2591 ou 1 800 361-7288